

A painting of a man in a white lab coat looking through a microscope. The man is shown in profile, focused on his work. The background is dark and textured, suggesting a laboratory setting. The style is somewhat impressionistic with visible brushstrokes.

Allégements du coût du travail

Pour une voie favorable à la compétitivité française

Gilles Koléda

Préface de Louis Gallois et Denis Ranque

Allégements du coût du travail: pour une voie favorable à la compétitivité française

par Gilles Koléda

Résumé exécutif

En 2016, lorsque les dispositifs du CICE et du pacte de responsabilité auront atteint leur plein régime, l'ensemble des mesures d'allègement du coût du travail frôlera les 50 milliards d'euros (allègements généraux sur les bas salaires, CICE et pacte de responsabilité). Environ 52 % de ces allègements concernera les rémunérations inférieures à 1,3 SMIC et 67 % les rémunérations inférieures à 1,5 SMIC. Pourtant, certains économistes, spécialistes du marché du travail, plaident régulièrement pour un ciblage encore plus prononcé des allègements de cotisations sociales sur les bas salaires.¹

La note examine la robustesse de leurs arguments et propose un scénario alternatif, dans lequel les allègements de cotisations à la charge des employeurs seraient orientés vers les salaires intermédiaires, situés entre 1,6 et 3,5 fois le SMIC. Cette mesure s'avère en effet plus favorable à la compétitivité, sans hypothéquer l'emploi. Les simulations, tablant sur un allègement de 10 milliards d'euros financé par un relèvement de la TVA, livrent les résultats suivants.

Le scénario optimal, tant du point de vue de l'amélioration du solde extérieur que de celui de l'emploi, est celui d'un hypothétique ciblage sur les secteurs exposés à la concurrence internationale. La meilleure compétitivité internationale de nos produits conduit à plus d'exportations, donc à la création des emplois nécessaires pour produire les biens et services exportés ainsi que des emplois induits. Le PIB serait supérieur de plus de 0,6 point à celui du compte de référence au bout de 10 ans. L'amélioration du solde extérieur y contribuerait pour un peu moins de 0,4 point. Environ 130 000 emplois supplémentaires seraient créés par rapport au scénario de référence, dont 77 000 dans l'industrie.

Inversement, le ciblage le moins performant est celui qui concerne les secteurs abrités. Ces secteurs diffusent peu au reste de l'économie et l'élasticité prix de la demande qui leur est adressée est relativement faible, de sorte que les effets économiques d'un tel ciblage sont plus discutables. Le PIB ne retrouverait son niveau du compte de référence qu'au bout de 10 ans. À cet horizon, les 43 000 emplois supplémentaires créés ne proviendraient

1 - Voir par exemple la Tribune du Monde en date du 4 février 2014 : « Réduction des charges : priorité aux bas salaires ! ». Voir aussi la note de Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar publiée en février 2015 par l'institut Montaigne (« Marché du travail : la grande fracture »).

que de l'affaiblissement de la productivité du travail, les emplois étant principalement créés dans des secteurs pour lesquels la productivité du travail est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'économie.

Ces deux ciblage sectoriels ne sont de toute façon pas réalisables en pratique, puisqu'ils seraient assimilés à des aides d'État sectorielles. On doit donc examiner l'efficacité de ciblage sur des tranches de salaires données, manœuvre qui, compte tenu des différences sectorielles dans la distribution de masse salariale, induit un certain niveau de focalisation des allègements. Deux ciblage sont réalisés : l'un sur les bas salaires (salaires inférieurs à 1,6 SMIC) et un sur les tranches de salaires médianes (entre 1,6 et 3,5 SMIC), pour lesquelles on sait que les densités de salariés sont élevées dans les secteurs industriels ouverts à la concurrence internationale.

On s'attend à ce que le ciblage sur les bas salaires soit favorable à l'emploi et à ce que celui sur les salaires intermédiaires améliore la compétitivité. Or, les deux scénarios produisent autant d'emplois l'un que l'autre : environ 75 000 emplois supplémentaires au bout de 10 ans. La supériorité d'un ciblage sur les bas salaires en termes d'emplois créés n'est vraie qu'à court terme. Rapidement, les suppléments d'emplois par rapport au compte de référence deviennent comparables entre les deux scénarios.

Toutefois, ces emplois ne sont pas créés dans les mêmes secteurs. Un ciblage sur les salaires médians crée 8 000 emplois de plus dans l'industrie qu'un ciblage sur les bas salaires, 4 000 dans les services aux entreprises, 4 000 dans les services mixtes, 1 000 dans le secteur des transports. En revanche cela crée 9 000 emplois de moins dans le commerce, 8 000 dans l'hôtellerie et la restauration et 3 000 dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, le ciblage sur les salaires intermédiaires est bien plus favorable à la compétitivité et à la croissance. Au bout de 10 ans, le PIB s'est accru de 0,26 point par rapport à son niveau de référence, contre 0,16 point dans le cas d'un ciblage sur les bas salaires. Le solde extérieur contribue pour environ 40% à cette différence. De plus, le coût réel du travail par unité produite est davantage orienté à la baisse dans le cas d'un ciblage sur les salaires médians, ce qui laisse augurer d'une plus grande pérennité des effets positifs de la mesure.

Le volume d'emplois créés, critère décisif des partisans d'un allègement du coût du travail sur les bas salaires, doit donc être mis en balance avec un autre paramètre essentiel : l'effet de composition ou de structure. Le ciblage sur les bas salaires favorise mécaniquement

des secteurs peu exposés à la concurrence internationale et légèrement moins productifs que la moyenne de l'économie. L'objectif d'emploi est alors privilégié au détriment de celui de compétitivité. Or, dans le long terme, l'amélioration de la compétitivité permet de créer des emplois supplémentaires et de qualité, tandis que l'inverse n'est pas vrai : la création d'emplois peu qualifiés dans les secteurs abrités a peu de conséquences en termes de compétitivité. Un ciblage plus favorable aux secteurs industriels et exportateurs nous semble mieux correspondre à la situation de l'économie française, caractérisée par une compétitivité dégradée et une croissance faible.